

Puygiron, le 18.04.2024



Convocation commission de contrôle

L'article 8 du code électoral précise que la commission de contrôle est convoquée par le premier des trois conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau.

C'est donc en ma qualité de première des trois conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau, que j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion de la Commission de Contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune, qui se tiendra le :

Jeudi 16 mai à 14h en salle de réunion de la Mairie

Composition de la commission de contrôle conformément à l'arrêté préfectoral n° 26-2023-10-26-00004 du 26 octobre 2023:

MONNIER Muriel - Conseillère Municipale / Suppléante **DEL VITTO Fanny**
AUDRAS Jean-Pierre - Délégué de l'Administration / Suppléante **PEYRIN Marie-Joëlle**
TEYSSIER Ghislaine - Délégué du Tribunal Judiciaire / Suppléant **ANTOINE Sébastien**

La séance est publique. L'accès aux pièces des dossiers examinés en séance est réservé aux seuls membres de la Commission.

Ordre du jour :

Examen de la régularité des inscriptions et radiations intervenues depuis la dernière commission de contrôle du 30 novembre 2023.

Veillez confirmer votre participation auprès du secrétariat de mairie au 04.75.53.84.97 ou par mail à secretariat@puygiron.com

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

MONNIER Muriel,
Conseillère Municipale

